

DELEGATION OFFICIELLE**Championnat d'Europe 470 – Vilamoura****PORTUGAL DU 6 AU 14 MARS 2026**

Encadrement assuré par Stéphane CHRISTIDIS.

Licence	Nom	Prénom	Club
1240089K	PACAUD	MATISSE	Y C CANNES
1458927R	DE GENNES	LUCIE	Y C CANNES

Encadrement assuré par Maxim PISSELOUP.

Licence	Nom	Prénom	Club
1393184J	BERIER JOYET	SWAN	LA PELLE
1389551Z	PHILIPPE - SASIAIN	AIONA	YC SABLETTES
1387728A	JANNIN	SARAH	ASN PERROS GUIREC
1299658L	CORNIC	IBAN	ASN PERROS GUIREC
1350892E	PENNANÉAC'H	MANON	S N O NANTES
1274834C	WILLIOT	PIERRE	CV ST AUBIN ELBEUF

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, et/ou sanction disciplinaire (y compris en cas de mesure conservatoire prononcée par le Président de la Fédération Française de Voile), le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif.

Fait à Paris, le 23 février 2026



Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

